

# Consignes sanitaires pour visiter une station de ski

## Saison de ski 2021-2022

Dès l'ouverture de la saison

### Consignes sanitaires de base



Si vous avez des symptômes, restez à la maison



Respectez la distanciation physique



Lavez-vous les mains fréquemment



Portez le couvre-visage lorsque requis



Le passport vaccinal sera exigé pour les 13 ans et plus, et ce, pour l'utilisation des remontées mécaniques et l'accès à certains services offerts dans les chalets de ski. Préparez-vous à présenter votre preuve vaccinale et une carte d'identité lors de votre visite.

#### Chalet de ski

Le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur pour les personnes de 10 ans et plus. La capacité d'accueil est en fonction de sa superficie et du respect de la distanciation physique de 1 mètre entre les personnes ne résidant pas sous le même toit. Selon la configuration des chalets, il est possible que le passeport vaccinal soit obligatoire pour y accéder, puisqu'il est requis pour les restaurants, cafétérias, bars et les espaces pour les lunchs.

#### Restaurants, cafétérias, bars et espace pour les lunchs



Le port du couvre-visage est obligatoire, sauf lorsqu'assis à la table. Maximum de 10 personnes par table ou les occupants de 3 résidences. À l'intérieur, une distanciation de 1 m doit être respectée entre les tables ne possédant pas de cloison séparatrice.

#### Services (boutique, location, casiers intérieurs)

Le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur pour les personnes de 10 ans et plus. La capacité d'accueil est en fonction de sa superficie et du respect de la distanciation physique de 1 mètre entre les personnes ne résidant pas sous le même toit.

#### Remontées mécaniques



L'utilisation de la remontée par les usagers d'un même ménage est privilégiée. Dans la file d'attente et les télésièges, le port du couvre-visage (cache-cou, cagoule couvrant le nez et la bouche) est recommandé. À l'intérieur des télécabines, le port du couvre-visage (cache-cou, cagoule couvrant le nez et la bouche) est obligatoire.

#### Écoles de glisse et clubs de compétition

Les leçons de ski/planche à neige et les activités des clubs de compétition sont permises. Le port du couvre-visage (cache-cou, cagoule couvrant le nez et la bouche) est recommandé.

Mise à jour: 2 novembre 2021



Passport vaccinal requis